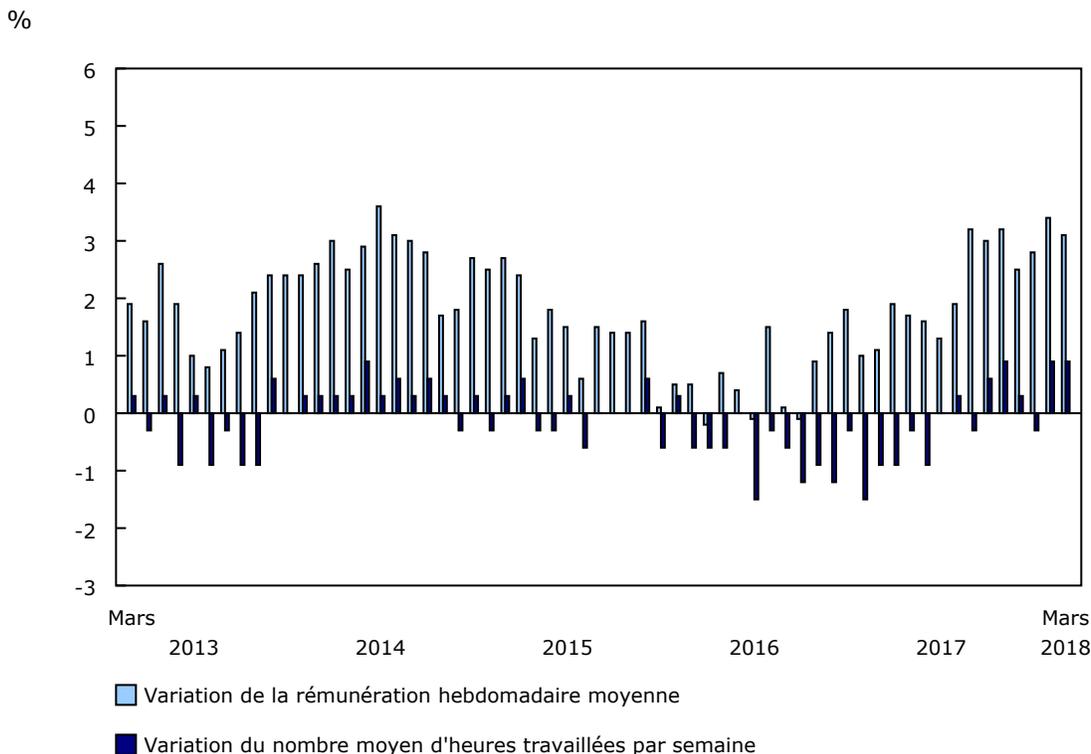


Emploi, rémunération et heures de travail, mars 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 31 mai 2018

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 997 \$ en mars, soit un niveau inchangé par rapport au mois précédent. La rémunération a augmenté de 3,1 % comparativement à 12 mois plus tôt, principalement en raison des hausses enregistrées au cours des six derniers mois de 2017.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0063.

En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 32,9 heures par semaine en mars, ce qui représente une hausse par rapport aux 32,8 heures enregistrées en février et aux 32,6 heures enregistrées en mars 2017.

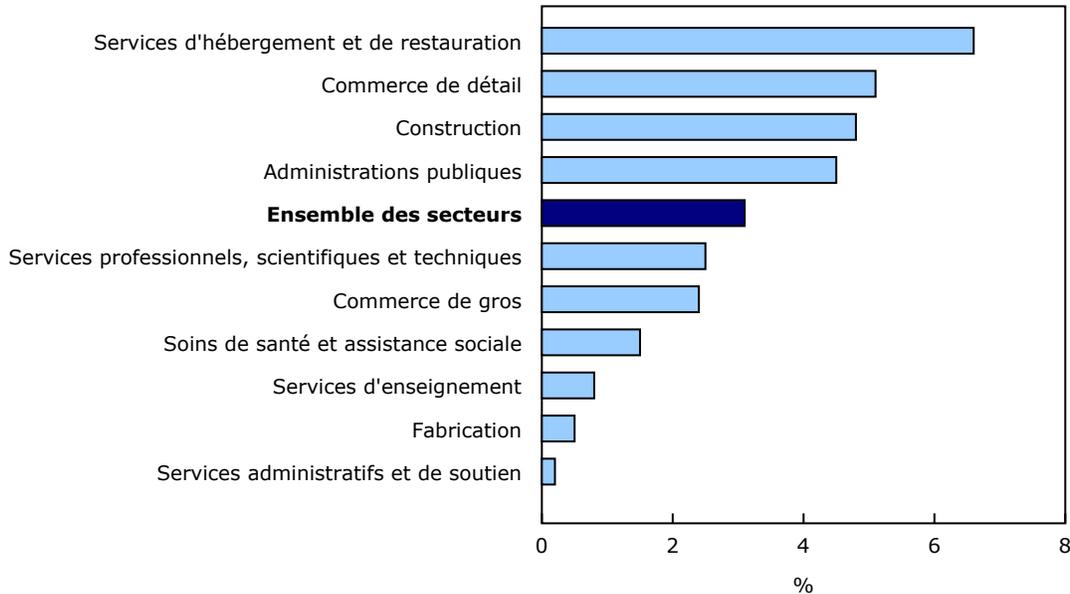
Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 6 des 10 principaux secteurs d'activité, et la hausse la plus prononcée a été enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration. Parallèlement, la rémunération a peu varié dans le commerce de gros, les services d'enseignement, la fabrication et les services administratifs et de soutien.



Graphique 2

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, mars 2018



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0047.

Dans les services d'hébergement et de restauration, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 6,6 % pour atteindre 404 \$. La rémunération dans ce secteur suit une tendance à la hausse depuis mars 2017. Les augmentations sont principalement attribuables aux restaurants à service complet et aux établissements de restauration à service restreint et, dans une moindre mesure, à l'hébergement des voyageurs. La croissance dans ce secteur est en grande partie le résultat des augmentations enregistrées en Ontario, où la rémunération dans ce secteur suit une tendance à la hausse depuis le début de 2017.

Chez les employés salariés du commerce de détail, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 5,1 % pour s'établir à 599 \$, poursuivant une tendance à la hausse qui s'est amorcée à la fin de l'été 2017. La croissance est principalement attribuable aux augmentations enregistrées par les magasins de marchandises diverses et les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage. La croissance de la rémunération dans le secteur a été observée dans la plupart des provinces, et la hausse était principalement attribuable à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et au Québec.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans la construction a augmenté de 4,8 % pour se chiffrer à 1 265 \$ en mars, presque entièrement en raison des hausses affichées par les entrepreneurs spécialisés. La plupart des provinces ont connu une croissance de la rémunération au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en mars, l'Ontario, le Québec et l'Alberta étant principalement à l'origine des hausses enregistrées dans le secteur. Par ailleurs, la rémunération hebdomadaire moyenne dans la construction a diminué à Terre-Neuve-et-Labrador, la seule province à avoir affiché une baisse.

Dans les administrations publiques, la rémunération a progressé de 4,5 % d'une année à l'autre pour s'établir à une moyenne de 1 295 \$ par semaine. Les employés salariés des administrations publiques locales, municipales et régionales ont enregistré la plus forte croissance en pourcentage de la rémunération hebdomadaire moyenne. À l'échelle provinciale, la croissance de la rémunération est principalement attribuable à l'Ontario et au Québec.

Dans les services professionnels, scientifiques et techniques, la rémunération a progressé de 2,5 % pour s'établir en moyenne à 1 381 \$ par semaine, principalement en raison de la croissance enregistrée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Les hausses du nombre d'emplois dans le secteur bien rémunéré de la conception de systèmes informatiques et services connexes, ainsi que des hausses de la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de l'architecture, du génie et des services connexes, ont contribué le plus à la croissance de la rémunération dans le secteur.

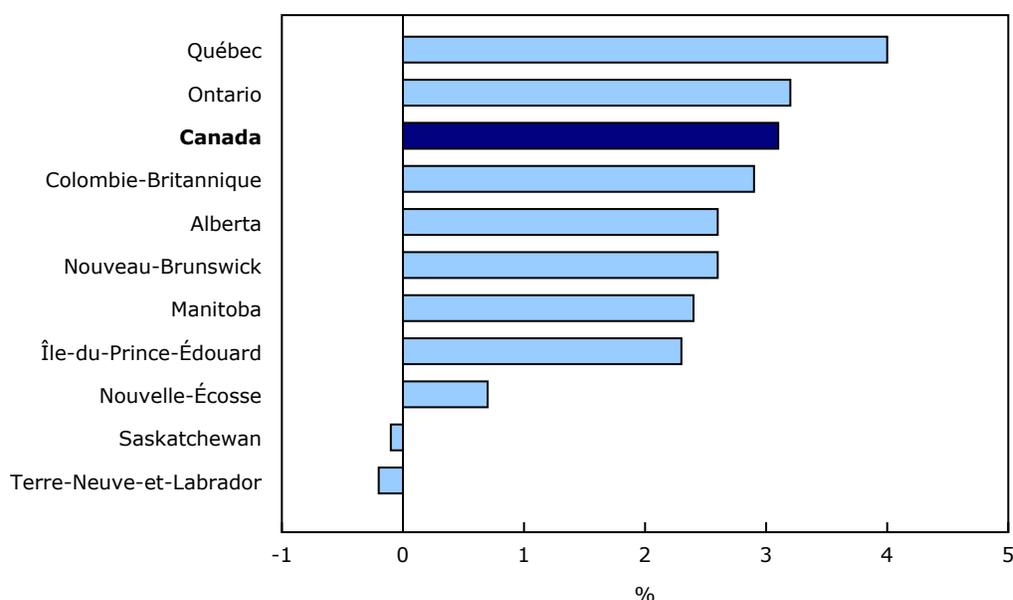
La rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 1,5 % pour atteindre 893 \$, la majeure partie des provinces ayant affiché des hausses. Les services de soins de services ambulatoires ont contribué le plus à la croissance.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en mars, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles a augmenté dans sept provinces, et la hausse la plus marquée a été observée au Québec. Parallèlement, la rémunération a peu varié en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, mars 2018



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0049.

La rémunération hebdomadaire moyenne au Québec a progressé de 4,0 % pour s'établir à 931 \$, poursuivant une tendance à la hausse qui s'est amorcée à la fin de l'été 2016. La croissance de la rémunération a été généralisée dans l'ensemble des secteurs, et la majorité de la hausse était attribuable aux services professionnels, scientifiques et techniques, aux administrations publiques, à la fabrication et à la construction.

En Ontario, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,2 % pour atteindre 1 014 \$. Après avoir connu une période de croissance d'août à décembre 2017, la rémunération a été relativement stable depuis. Le secteur de la finance et des assurances, les administrations publiques et la construction ont contribué le plus à la croissance de la rémunération dans la province.

En Colombie-Britannique, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 2,9 % pour s'établir à 962 \$. La rémunération a augmenté dans de nombreux secteurs, et le commerce de détail, les services d'enseignement, le commerce de gros et les services professionnels, scientifiques et techniques ont contribué le plus à la hausse.

La rémunération hebdomadaire moyenne en Alberta a augmenté de 2,6 %, atteignant 1 149 \$ en mars. Le secteur de la construction et celui des services immobiliers et des services de location et de location à bail ont contribué le plus à cette croissance d'une année à l'autre.

Au Nouveau-Brunswick, la rémunération hebdomadaire moyenne a connu une hausse de 2,6 % pour atteindre 904 \$. Des augmentations de la rémunération ont été observées dans la majorité des secteurs, et principalement dans les soins de santé et l'assistance sociale, les administrations publiques et les services immobiliers et services de location et de location à bail. La croissance de la rémunération dans la province a été atténuée par une baisse notable dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle.

Au Manitoba, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,4 % pour atteindre 931 \$. La rémunération a augmenté dans la plupart des secteurs, et ce sont les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et des services immobiliers et services de location et de location à bail qui ont le plus contribué à la hausse. Par ailleurs, ces augmentations ont été atténuées par une baisse du nombre d'emplois dans le secteur bien rémunéré de la finance et des assurances.

En mars, la rémunération hebdomadaire moyenne a atteint 840 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard, en hausse de 2,3 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de la rémunération dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Emploi salarié non agricole par secteur

En mars, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 39 900 par rapport à février. Le nombre d'emplois salariés a augmenté de façon marquée dans les services professionnels, scientifiques et techniques, le commerce de détail, les soins de santé et l'assistance sociale et le commerce de gros. Parallèlement, le nombre d'emplois salariés a diminué dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle.

Par rapport à mars 2017, le nombre d'employés salariés a progressé de 375 200 (+2,3 %). Des hausses ont été observées dans la majorité des secteurs, et les augmentations les plus fortes ont été enregistrées dans la fabrication (+46 100 ou +3,1 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+43 000 ou +2,3 %).

Le nombre d'emplois salariés a aussi augmenté de façon marquée dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+40 100 ou +4,5 %), les services d'enseignement (+37 300 ou +2,9 %), les administrations publiques (+33 500 ou +3,1 %) et le commerce de gros (+29 200 ou +3,8 %). Parallèlement, le nombre d'emplois salariés a diminué dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-9 000 ou -2,6 %).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à solliciter et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableaux de données CANSIM en temps réel

Les tableaux de données CANSIM en temps réel 281-8023, 281-8026, 281-8047 et 281-8063 seront mis à jour le 11 juin. Pour obtenir plus de renseignements, consulter le document [Tableaux de données CANSIM en temps réel](#).

Prochaine diffusion

Les données d'avril sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 28 juin.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mars 2017	Février 2018 ^r	Mars 2018 ^p	Février à mars 2018	Mars 2017 à mars 2018	Février à mars 2018	Mars 2017 à mars 2018
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	967,29	997,21	997,34	0,13	30,05	0,0	3,1
Foresterie, exploitation et soutien	1 154,15	1 083,43	1 136,03	52,60	-18,12	4,9	-1,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 017,62	2 181,88	1 973,64	-208,24	-43,98	-9,5	-2,2
Services publics	1 747,06	2 201,24	1 950,91	-250,33	203,85	-11,4	11,7
Construction	1 206,35	1 242,09	1 264,54	22,45	58,19	1,8	4,8
Fabrication	1 099,27	1 093,08	1 104,22	11,14	4,95	1,0	0,5
Commerce de gros	1 211,58	1 235,06	1 240,19	5,13	28,61	0,4	2,4
Commerce de détail	570,28	594,90	599,43	4,53	29,15	0,8	5,1
Transport et entreposage	1 024,63	1 024,06	1 029,55	5,49	4,92	0,5	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 324,50	1 303,35	1 234,31	-69,04	-90,19	-5,3	-6,8
Finance et assurances	1 248,68	1 363,13	1 346,08	-17,05	97,40	-1,3	7,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	948,75	1 039,65	1 052,06	12,41	103,31	1,2	10,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 346,70	1 377,02	1 380,73	3,71	34,03	0,3	2,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 627,47	1 813,42	1 822,59	9,17	195,12	0,5	12,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	793,73	798,02	795,23	-2,79	1,50	-0,3	0,2
Services d'enseignement	1 039,45	1 047,56	1 047,35	-0,21	7,90	0,0	0,8
Soins de santé et assistance sociale	879,48	889,18	892,66	3,48	13,18	0,4	1,5
Arts, spectacles et loisirs	614,77	609,73	620,20	10,47	5,43	1,7	0,9
Services d'hébergement et de restauration	378,83	396,30	403,89	7,59	25,06	1,9	6,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	802,87	819,95	829,77	9,82	26,90	1,2	3,4
Administrations publiques	1 238,50	1 292,27	1 294,84	2,57	56,34	0,2	4,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 038,39	1 036,74	1 036,80	0,06	-1,59	0,0	-0,2
Île-du-Prince-Édouard	821,31	844,50	840,36	-4,14	19,05	-0,5	2,3
Nouvelle-Écosse	866,62	866,04	872,35	6,31	5,73	0,7	0,7
Nouveau-Brunswick	881,30	908,17	903,94	-4,23	22,64	-0,5	2,6
Québec	894,69	928,45	930,82	2,37	36,13	0,3	4,0
Ontario	982,66	1 015,93	1 013,67	-2,26	31,01	-0,2	3,2
Manitoba	909,60	927,62	931,47	3,85	21,87	0,4	2,4
Saskatchewan	1 015,91	1 017,04	1 015,37	-1,67	-0,54	-0,2	-0,1
Alberta	1 119,59	1 153,93	1 148,99	-4,94	29,40	-0,4	2,6
Colombie-Britannique	934,96	958,80	962,44	3,64	27,48	0,4	2,9
Yukon	1 087,05	1 071,82	1 081,93	10,11	-5,12	0,9	-0,5
Territoires du Nord-Ouest	1 407,17	1 420,83	1 410,47	-10,36	3,30	-0,7	0,2
Nunavut	1 311,37	1 394,44	1 353,22	-41,22	41,85	-3,0	3,2

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017 version 2.0.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mars 2017	Février 2018 ^r	Mars 2018 ^p	Février à mars 2018	Mars 2017 à mars 2018	Février à mars 2018	Mars 2017 à mars 2018
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 146,8	16 482,1	16 521,9	39,9	375,2	0,2	2,3
Forêt, exploitation et soutien	40,2	39,0	39,6	0,6	-0,5	1,6	-1,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	196,1	203,0	203,5	0,5	7,4	0,2	3,8
Services publics	119,3	122,5	122,4	-0,1	3,1	-0,1	2,6
Construction	991,5	1 013,8	1 016,6	2,8	25,0	0,3	2,5
Fabrication	1 497,7	1 543,5	1 543,8	0,3	46,1	0,0	3,1
Commerce de gros	771,6	795,5	800,8	5,3	29,2	0,7	3,8
Commerce de détail	1 965,5	1 971,2	1 978,4	7,2	12,9	0,4	0,7
Transport et entreposage	740,4	754,1	757,3	3,1	16,9	0,4	2,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	352,1	344,4	343,1	-1,2	-9,0	-0,4	-2,6
Finance et assurances	723,9	725,6	725,1	-0,5	1,2	-0,1	0,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	292,5	294,2	295,4	1,2	2,9	0,4	1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	883,6	915,4	923,7	8,3	40,1	0,9	4,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	97,6	100,5	101,8	1,4	4,2	1,4	4,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	793,5	809,0	808,7	-0,3	15,2	0,0	1,9
Services d'enseignement	1 268,0	1 301,0	1 305,3	4,3	37,3	0,3	2,9
Soins de santé et assistance sociale	1 903,1	1 939,8	1 946,1	6,3	43,0	0,3	2,3
Arts, spectacles et loisirs	291,1	297,7	299,6	1,9	8,5	0,6	2,9
Services d'hébergement et de restauration	1 289,8	1 311,3	1 311,7	0,4	21,9	0,0	1,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	537,9	542,5	543,5	1,0	5,6	0,2	1,0
Administrations publiques	1 078,1	1 110,2	1 111,6	1,4	33,5	0,1	3,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	220,6	215,4	215,2	-0,1	-5,3	-0,1	-2,4
Île-du-Prince-Édouard	65,3	66,2	66,2	0,0	0,9	0,0	1,4
Nouvelle-Écosse	403,8	411,2	409,4	-1,8	5,6	-0,4	1,4
Nouveau-Brunswick	309,3	313,7	314,5	0,9	5,3	0,3	1,7
Québec	3 572,3	3 653,7	3 664,0	10,3	91,6	0,3	2,6
Ontario	6 294,0	6 409,2	6 424,3	15,1	130,3	0,2	2,1
Manitoba	598,1	604,6	606,0	1,4	7,8	0,2	1,3
Saskatchewan	475,2	478,5	479,9	1,4	4,8	0,3	1,0
Alberta	1 968,3	2 005,0	2 009,8	4,8	41,5	0,2	2,1
Colombie-Britannique	2 176,9	2 260,0	2 268,1	8,1	91,2	0,4	4,2
Yukon	21,2	21,8	21,9	0,0	0,7	0,1	3,1
Territoires du Nord-Ouest	26,4	26,3	26,4	0,1	0,0	0,4	0,0
Nunavut	15,5	16,5	16,3	-0,2	0,8	-1,3	5,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017 version 2.0.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [281-0023](#), [281-0026](#), [281-0029](#), [281-0032](#), [281-0035](#), [281-0037](#), [281-0039](#), [281-0047](#) à [281-0049](#), [281-0063](#), [284-0001](#) et [284-0003](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Les Statistiques sur les postes vacants de février ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant disponibles dans [CANSIM](#).

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dominique Dionne-Simard au 613-618-9411 (dominique.dionne-simard@canada.ca) ou avec le Service à la clientèle, sans frais au 1-866-873-8788 (statcan.labour-travail.statcan@canada.ca), Division de la statistique du travail.